Élections 2025 □□

écrit par Ferdinand Jocelyn | 10 juillet 2025

Élections 2025 AJEC □□

Bulletin de vote pour le comité directeur

Il s'agit de renouveler entièrement le comité directeur, soit TREIZE membres maximum. Sont candidats :

Alain Rogemont	Eric Ruch	Cyrille Bontems
David Serreau	Eric Trigance	Sylvie Roynet
Michel Lecroq	Jocelyn Ferdinand	Patrick Eckert
Laurent Tinture	Joseph Flécher	Gilles Hervet

Vos pouvez barrer un ou plusieurs noms. Pour être valable, le bulletin doit comporter au plus TREIZE noms et être envoyé par la poste au responsable du scrutin:

Jean-Michel Refalo
66 avenue de Saint Julien
13012 MARSEILLE

Important : Pour être déclaré valide, le bulletin de vote doit être mis dans une enveloppe vierge, sans aucun signe distinctif (pas de timbre, pas de trace de stylo, pas de marquage quelconque…).

Cette enveloppe contenant le bulletin de vote doit être expédiée sous enveloppe libellée à l'adresse du responsable du scrutin avec inscription au dos des nom et adresse de l'expéditeur, ainsi que la mention «SCRUTIN AJEC». Le moindre

défaut dans cette procédure rendrait le bulletin nul.

Sont électeurs, tous les adhérents à l’AJEC en règle pour l’année 2025 et ayant adhéré avant le 1er janvier 2025. Le bulletin doit parvenir au responsable du scrutin au plus tard le 5 septembre 2025.

Profession de foi des candidats

Candidature CD AJEC 2025 Rogemont Alain
Candidature CD AJEC 2025 Ruch Eric
Candidature CD AJEC 2025 Bontems Cyrille
Candidature CD AJEC 2025 Serreau David
Candidature CD AJEC 2025 Trigance Eric
Candidature CD AJEC 2025 Roynet Sylvie
Candidature CD AJEC 2025 Lecroq Michel
Candidature CD AJEC 2025 Ferdinand Jocelyn
Candidature CD AJEC 2025 Eckert Patrick
Candidature CD AJEC 2025 Tinture Laurent
Candidature CD AJEC 2025 Flécher Joseph
Candidature CD AJEC 2025 Hervet Gilles

Procuration pour l’assemblée

générale

Toutes celles et ceux qui n’assisteront pas à l’assemblée générale pourront donner leur procuration à un **membre présent.**

Liste des membres présents

Jocelyn Ferdinand, Éric Ruch, Patrick Eckert, Michel Lecroq, Denis Rozier, Jean-Michel Refalo.

Ils peuvent aussi mettre leur procuration dans l’enveloppe extérieure qui contiendra le vote. Le responsable des élections restituera les procurations à leurs destinataires.

Je soussigné(e) Mme, M. . . . . .

membre de l’AJEC, en règle avec ma cotisation 2025, donne pouvoir à :

Mme, M. . . . . .

de me représenter et voter en mon nom à l’assemblée générale du 6 septembre 2025..

Fait à . . . . . le . . . . . 2025.

Signature, précédée de la mention « Bon pour pouvoir » :